



Maîtriser les attributions économiques du C.E.

1550700 - 0472

Licenciements économiques et P.S.E.



Vos attentes

Vous êtes confrontés à une restructuration pouvant entraîner des licenciements économiques.

Vous souhaitez maîtriser la procédure de consultation du C.E., le contenu de l'information et du Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Vous souhaitez acquérir des outils pour négocier le projet avec l'employeur.

Public et durée

Cette formation s'adresse à l'ensemble des membres du comité d'entreprise.

Durée : 1 jour

Programme

1. Définition du licenciement économique

- Difficulté de l'entreprise
- Sauvegarde de la compétitivité
- Nouvelles technologies

2. G.P.E.C., accord de méthode et P.S.E.

- Objectif d'un accord G.P.E.C. : de la G.P.E.C. au P.S.E.
- Objectif et contenu d'un accord de méthode

3. Procédure du consultation du C.E.

- « Petits » et « grands » licenciements
- Consultation « Livre II / Livre I »
- Réunions et leur échéancier
- Informations légales et celles à demander
- Opportunité de désigner un expert comptable et technique
- Déroulement des missions des experts
- « Négociation » de l'avis du C.E.
- Rôle et appui de la DDTE

3. Plan de Sauvegarde de l'Emploi

- Contenu et suivi
- Quoi négocier, comment et quand ?

4. Cas d'annulation des licenciements

- Irrégularités de procédure
- Constat de carence, contrôle du plan par le juge